

## Compte rendu de séance Séance du 8 juin 2020

Le 08/06/2020 à 20H30, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Grande salle du Foyer rural, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

**Présents :** M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, HUYGHUES DESPOINTES Charlotte, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric  
**Excusée :** Mme PAPONNEAU Laure

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

**Date de la convocation :** 02/06/2020

**Date d'affichage :** 02/06/2020

**Acte rendu exécutoire** après dépôt en Préfecture du MANS

**A été nommée secrétaire :** Mme GAUTIER Laurence

### Objets des délibérations

Informations COVID-19 - 2020-30

Loyers professionnels - 2020-31

Délégations au Maire - 2020-32

Service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP - 2020-33

ARTHENUERE Echancier réalisé au 31/12/2019 pour le lotissement - 2020-34

ARTHENUERE Dénomination des voies du lotissement - 2020-35

Création de la Commission d'Appel d'Offres et Marché public MULTICOMMERCE - 2020-36

### **Informations COVID-19**

réf : 2020-30

Le Maire informe le Conseil municipal sur les décisions prises pendant le confinement :

1. Services publics
2. Matériel
3. Accompagnement des professionnels

La cellule de veille sanitaire était composée de Jean-Yves, Thierry, Cédric et Laurence.

Elle s'est réunie 2 fois par semaine via Teams et a suivi la situation des habitants de plus de 70 ans.

#### 1. Services publics

- Mairie fermée 8 jours puis 2 jours d'ouverture par semaine  
Ouverture aux horaires habituels depuis le 6 avril
- Ecole fermée 6 jours  
Ouverture aux enfants des personnels de gestion de crise depuis le 24 mars  
Déconfinement depuis le 12 mai avec un accueil élargi depuis le 8 juin  
Restaurant scolaire ouvert depuis le 2 juin  
Accueil périscolaire ouvert depuis le 2 juin
- Service technique normal pendant le confinement
- Foyer rural, Stade municipal fermés

## 2. Matériel

- Masques :
  - 540 masques en tissu réalisés par des bénévoles
  - 180 masques en tissu achetés à la Flèche notamment pour le personnel
  - 2 000 masques jetables achetés via le Département de la Sarthe et l'Association des Maires de la Sarthe
- Solution hydroalcoolique : 20 litres achetés chez ADOXY à Sablé

## 3. Professionnels

- Marché local : ouverture dans le respect des mesures barrières
- Loyers des professionnels : 2 mois non facturés

Professionnels de santé ouverts (médecin, infirmiers, kiné)

Le Conseil municipal prend acte.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

### Loyers professionnels

réf : 2020-31

Le Maire propose au Conseil municipal de ne pas facturer les loyers d'avril et mai aux professionnels locataires de la Mairie en raison du COVID-19.

Cette décision concerne :

- ALLO MEKA SERVICES (garagiste au 19 rue Nationale) : 300 €/mois
- NUANCE COIFFURE (coiffeuse au 14 rue Nationale) : 300 €/mois
- CABINET DEJONGHE (infirmiers au 14 rue Nationale) : 440 €/mois

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de ne pas facturer les loyers d'avril et mai aux professionnels locataires de la Mairie.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

### Délégations au Maire

réf : 2020-32

NUMERO	NATURE	TIERS/PARCELLE(S)	OBJET/ADRESSE(S)	MONTANT/DECISION
2020-05	DEVIS	CPIE	ZONES HUMIDES	750 €
2020-06	DEVIS	FARAGO	DETAUPISATION	576 €
2020-07	DEVIS	COMPTOIR	RESTAURANT SCOLAIRE	819 €
2020-08	DEVIS	ADEQUAT	WIFI4EU	582 €
2020-09	DEVIS	SABLE DECOR	14 RUE NATIONALE	2 677 €
2020-10	DEVIS	SIGNALS	VOIRIE	918 €
2020-11	DEVIS	VEOLIA	POSTE RELEVEMENT	3 864 €
2020-12	DEVIS	VEOLIA	AUTOMATE	1 020 €
2020-13	DEVIS	BERGER LEVRAULT	CLE SIGNATURE	540 €
2020-14	DEVIS	PRECHAIS	8 RUE ANGEVINE	3 062 €
2020-15	DEVIS	GEOTECHNIQUE	MULTICOMMERCE	2 856 €
2020-16	DEVIS	LJS BOIS	STADE	217 €
2020-17	DEVIS	LJS BOIS	PARKING RUE ANGEVINE	205 €
2020-18	DEVIS	HSTAC	VMC FOYER RURAL	420 €
2020-19	DEVIS	HSTAC	HOTTE FOYER RURAL	456 €
2020-20	DEVIS	COCAIN	MULTICOMMERCE	1 000 €
2020-21	DEVIS	MTF	PORTAIL STADE	1 440 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil municipal prend acte.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

## Service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP

réf : 2020-33

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention d'adhésion PayFiP avec le Trésor Public pour permettre aux usagers de payer en ligne (par carte bancaire) les factures émises par la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer une convention d'adhésion PayFiP avec le Trésor Public.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

## ARTHENUERE Echéancier réalisé au 31/12/2019 pour le lotissement

réf : 2020-34

Le Maire rappelle le projet de lotissement en cours.

Sarthe Habitat demande une validation de l'échéancier réalisé au 31/12/2019.

Les dépenses de Sarthe Habitat dans ce dossier s'élèvent à 31 793 € HT au 31/12/2019.

En 2019, les dépenses sont des honoraires à hauteur de 17 613 € HT pour l'équipe de maîtrise d'oeuvre et 4 376 € HT pour Sarthe Habitat.

Le Maire propose de l'adopter.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'adopter l'échéancier réalisé au 31/12/2019.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

## ARTHENUERE Dénomination des voies du lotissement

réf : 2020-35

Le Maire rappelle au Conseil municipal la décision de nommer la voie du lotissement de l'Arthénuère : rue de l'Arthénuère.

Il propose de nommer les voies menant de la RD306 à la déchetterie et de cette dernière à la rue de l'Arthénuère.

Un arrêté du Maire viendra numéroter les futures adresses du lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de nommer :

- La voie menant de la RD306 à la déchetterie : rue de la Ratière.
- La voie de la rue de l'Arthénuère à la rue de la Ratière : rue de la Fuye.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

## Création de la Commission d'Appel d'Offres et Marché public MULTICOMMERCE

réf : 2020-36

Le Maire propose au Conseil municipal de créer une Commission d'Appel d'Offres pour donner son avis sur les marchés publics.

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à lancer une procédure de marché public pour le projet multicommerce.

Le projet est estimé à 248 880 € incluant Gros œuvre, Charpente/Couverture, Menuiseries intérieures et extérieures, Cloisons/Doublages, Carrelages/Faïences, Peinture/Sablage.

Le lot Chauffage/Plomberie/Electricité/Ventilation est estimé à 51 120 € et fait l'objet d'une étude en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de créer une Commission d'Appel d'Offres et d'autoriser le Maire à lancer une procédure de marché public pour le projet multicommerce.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

### Commission d'Appels d'Offre

Jean-Yves	Maire
Thierry	Titulaire
Olivier	Titulaire
Catherine	Titulaire
Stéphane	Suppléant
Christophe	Suppléant
Lolita	Suppléante

Séance levée à : 22:15

En Mairie, le 03/07/2020

Le Maire  
Jean-Yves DENIS



*(Handwritten signature of Jean-Yves Denis)*